



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

**MARDI 9 MAI 2023**  
**À 18 HEURES 30**  
**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

### ORDRE DU JOUR

- 1 / Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 20 mars 2023  
*Rapporteur : G. LENEVEU*
- 2 / Décision Modificative n° 1 du BP 2023 / Intégration comptable de l'emprunt pour le financement du projet de la médiathèque - pôle culturel  
*Rapporteur : G. LENEVEU*
- 3 / Décision Modificative n° 2 du BP 2023  
*Rapporteur : G. LENEVEU*
- 4 / Personnel municipal / Modification du tableau des effectifs n° 2  
*Rapporteur : D. de WINTER*
- 5 / Participation de la commune au financement du SIVOM des Trois Vallées  
*Rapporteur : G. LENEVEU*
- 6 / Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi-HM de Caen la mer  
*Rapporteur : D. de WINTER*
- 7 / Jury d'assises 2024 / Liste préparatoire  
*Rapporteur : G. LENEVEU*
- 8 / Questions diverses

Fait à GIBERVILLE, le 28 avril 2023

Le Maire,  
Gérard LENEVEU

